

TARIFS 2023 - 2024

CONTRIBUTION Elève - Sur 10 Mois

MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE
70,00	70,00	93,00

REDUCTIONS :

2ème enfant : -5 % sur la contribution familiale
 3ème enfant : -10 % sur la contribution familiale pour chaque enfant
 A partir du 4ème enfant : 100 % sur la contribution

RESTAURATION

MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE
5,10	5,10	6,10

Le règlement de la restauration est payable *d'avance*, de préférence en ligne sur Ecole Directe (code et identifiant vous seront donnés à la rentrée), par chèque à l'ordre de l'OGEC La Providence ou espèces.

Le non passage de la carte self sera facturé 0,50 Euros uniquement au collège. Le renouvellement de la carte self en cas de perte sera facturé 5,00 euros uniquement au collège

GARDERIE ou ETUDE

	MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE
Garderie Matin			
7h45 à 8h15	1,70	1,70	
8h15 à 8h45	Gratuit	Gratuit	
Garderie - Etude Soir			
16h00 à 16h30	Gratuit	Gratuit	
16h30 à 17h30	1,70	1,70	
17h15 à 18h15			3,30
17h30 à 18h30	1,80	1,80	
Garderie Mercredi			
12h30 à 13h00	1,80	1,80	

Gratuité de la garderie de 16h30 à 17h15 pour ceux ayant un frère ou une sœur au collège.
 Vendredi soir garderie jusqu'à 18h00 (Primaire - Maternelle)

TABLETTE

Classe de 6ème : 16,00 € par mois sur 10 mois

Classe de 5ème, 4ème et 3ème : 14 € par mois sur 10 mois

Réduction de 50 % par an à partir de la 2ème tablette par famille.

Propriété de l'Etablissement jusqu'en fin de scolarité.

Achat proposé en fin de 3ème.

En cas de dégradation, l'utilisation de la garantie entraîne une franchise de 50 Euros.

ASSOCIATION CHEMIN DE MUSIQUE - Option CHŒUR D'ENFANTS

adhésion 10 € par an

ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES

24,00 Euros par famille et par an Adhésion facultative

ASSOCIATION SPORTIVE

10,00 Euros Licence UNSS par an Adhésion facultative - Uniquement pour le collège -

POUR INFORMATION :

INCLUS DANS LA SCOLARITE	
MATERNELLE - PRIMAIRE	COLLEGE
Fournitures scolaires	
Assurance "Individuelle accident" souscrit à la Mutuelle Saint Christophe Les frais de Pastorale	
NON INCLUS DANS LA SCOLARITE	
	Location de casier sur demande (chèque de caution non-encaissé)
	Pour les fournitures, une liste vous sera envoyée en fin d'année scolaire. L'APEL (Association de Parents d'Elèves) propose une formule "Pack Fournitures" à prix intéressant. Pas de vente au détail.
T.D , fichiers Livres de lecture suivis en Français Sorties de classe ou animations Voyages scolaires Frais de Pastorale	

- L'adhésion APEL paraîtra sur la facture du 1er trimestre pour les familles souhaitant adhérer.
Nous reversons le montant de votre cotisation directement à l'APEL.
Il est IMPERATIF de nous retourner le coupon de " non adhésion" avant le 15 Septembre 2023, (envoi Juillet)
- Facturation : Vous recevrez une facture en septembre avec l'échéancier annuel des prélèvements.
Et trois factures complémentaires pour les frais non inclus (garderie, études, etc ...) dans la scolarité et déductions éventuelles (bourses collège, etc ...)
Les prélèvements sont effectués les 12 de chaque mois de septembre à juin,
pour le solde de frais de garderie/étude/restauration en juillet.
En l'absence de prélèvement les règlements doivent parvenir au plus tard à l'Etablissement avant les dates suivantes :
1ère période : 15 novembre 2023
2ème période : 15 février 2024
3ème période : 15 mai 2024
- En cas de difficultés financières ponctuelles, la famille peut prendre rendez vous avec le chef d'établissement afin de trouver des solutions pour palier ces difficultés. Cependant sans démarche volontaire de la famille, l'établissement tentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées.

Dans ce cas l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève
- En cas de chèque impayé, les frais bancaires déclenchés par notre banque seront ré-imputés à votre compte famille
- En cas de départ ou absence en cours d'année scolaire, volontaire de la famille, la contribution familiale de tout trimestre commencé reste due en intégralité.
- En cas d'anomalie, de changement de situation, veuillez contacter Madame Guilloteau , service comptabilité de l'établissement au plus tôt. Ligne directe : 05 49 88 87 96

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.